Venture Ontario

Rapport annuel
Exercice 2025-2026

Juillet 2026

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE CROISSANCE ONTARIO 3
MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION 4
COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION 6
- Le marché ontarien du capital-risque en 2025 6
- Rendement global pour l'exercice 2025-2026 8
- Principales initiatives et résultats obtenus 13

ÉTATS FINANCIERS 26
- Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers 26
- Rapport de l'auditeur indépendant 26
- État de la situation financière 29
- État des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé 30
- État des gains et des pertes de réévaluation 31
- État de la variation des actifs financiers nets 32
- État des flux de trésorerie 33
- Notes sur les états financiers 34

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 45
- Responsabilisation et responsabilités 45
- Ressources humaines 46
- Exigences en matière de rapports financiers 46
- Contrôles internes 47

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 48
POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES 52
PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2026-2027 53
COORDONNÉES 54

À PROPOS DE CROISSANCE ONTARIO

Croissance Ontario a été créée le 1er février 2009 en tant qu'organisme de la Couronne par la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la Loi) et rend compte au ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le ministre). Le mandat de Croissance Ontario est étroitement lié à la priorité accordée par le gouvernement de l'Ontario (la province) à la croissance économique et à l'augmentation du nombre d'emplois dans la province. Plus précisément, Croissance Ontario :

- investit et gère ses intérêts dans des fonds de capital-risque et des entreprises de technologie;
- fournit des conseils à la province sur les questions de capital-risque;
- soutient le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario et la mise en œuvre des politiques de la province en matière de capital-risque.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2025-2026 de Croissance Ontario (ou l'organisme), mettant en lumière ses activités et ses réalisations pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2026.

Croissance Ontario demeure engagée à favoriser un écosystème de capital-risque solide et durable dans la province. En soutenant la croissance de cet écosystème, l'organisme contribue à renforcer l'économie de l'Ontario et à créer des possibilités d'emploi de grande qualité dans des secteurs clés. L'une des principales priorités du mandat de l'organisme consiste à améliorer l'accès au capital, afin de permettre aux entreprises novatrices établies en Ontario de prendre de l'expansion et de réaliser pleinement leur potentiel économique.

L'accès au capital est un facteur essentiel pour accélérer la croissance des entreprises en démarrage et des sociétés d'entrepreneuriat afin qu'elles deviennent de moyennes et grandes entreprises compétitives en mesure de réussir sur les marchés mondiaux. Grâce à un portefeuille diversifié d'investissements, Croissance Ontario adopte une approche axée sur le marché pour soutenir les entreprises à fort potentiel, tout en améliorant les avantages économiques à long terme pour la province.

Au 31 mars 2026, Croissance Ontario avait versé environ 535 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situés en Ontario ou axés sur l'Ontario, soit une hausse par rapport aux 500 millions de dollars de l'exercice précédent. Conjointement avec les capitaux de tiers, les initiatives de l'organisme ont permis de mobiliser environ 6 milliards de dollars pour les gestionnaires de fonds de capital-risque et les entreprises au Canada.

L'incidence de ces investissements se reflète dans le rendement du portefeuille de l'organisme. Les entreprises du portefeuille établies en Ontario emploient actuellement plus de 10 000 personnes et ont collectivement généré des recettes d'environ 22,4 milliards de dollars de revenus et des dépenses en recherche et développement (R et D) d'environ 5,4 milliards de dollars[1].

Depuis sa création, l'organisme a affiché un solide rendement, atteignant un multiple de 1,41 fois le capital[2] au 31 mars 2026.

[1] Les recettes et les dépenses de R et D sont déclarées au 31 décembre 2025 et représentent les chiffres totaux de l'ensemble du portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création, tandis que l'emploi représente le nombre actuel d'employés. Étant donné que certains gestionnaires de fonds peuvent participer à des investissements en consortium, ces chiffres peuvent comprendre un certain degré de double comptage.

[2] Le multiple du capital est calculé net des frais de gestion du fonds sous-jacent, des dépenses et de l'intérêt passif, mais avant les coûts de fonctionnement de Croissance Ontario.

Au cours de l'exercice 2026-2027 et conformément à la lettre d'instructions annuelle du ministre et au budget de 2025 de l'Ontario[3], l'organisme continuera à réaliser des investissements dans des fonds de capital-risque axés sur les technologies à l'appui de la défense nationale et des technologies connexes, ainsi que dans des fonds qui favorisent la croissance des entreprises du secteur des sciences de la vie et des entreprises de biofabrication. On mettra l'accent sur les fonds d'amorçage et les fonds de départ dans le secteur des sciences de la vie, afin de contribuer à combler le déficit de financement relevé pour les investissements allant de 2 à 10 millions de dollars.

Parallèlement à l'apport de nouveaux capitaux, Croissance Ontario gérera son portefeuille de placement et ses activités de manière prudente et rentable. L'organisme continuera également de jouer son rôle en soutenant le développement de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario et en offrant des conseils stratégiques et un soutien au ministre et au ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le ministère) concernant les politiques provinciales en matière de capital-risque.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour reconnaître et remercier le président sortant de Croissance Ontario, M. Daniel Nowlan, pour son leadership exceptionnel et son dévouement inébranlable tout au long de son mandat, qui a pris fin en décembre 2025. Son savoir-faire et son engagement ont eu une incidence significative et durable sur notre organisme. À la fin de son mandat, nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour son service exceptionnel, son intendance avisée et ses contributions durables.

Enfin, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance au personnel et aux membres du conseil d'administration de Croissance Ontario pour leur dévouement, leur expertise et leur engagement continu à l'égard de la réussite de l'organisme. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble au cours de l'exercice à venir afin de faire avancer le mandat de Croissance Ontario.

Original signé par : « Peter Jelley »

Peter Jelley
Président

Original signé par : « Steve Romanyshyn »

Steve Romanyshyn
Président et chef de la direction

[3] Le budget de 2025 de l'Ontario a accordé à Croissance Ontario un capital supplémentaire de 90 millions de dollars afin de réaliser des investissements dans des fonds de capital-risque portant sur les technologies liées à la défense et les sciences de la vie.

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Le marché ontarien du capital-risque en 2025[4]

À l'échelle nationale, l'activité de capital-risque a reculé en 2025, s'établissant à 8,04 milliards de dollars comparativement à 8,5 milliards de dollars en 2024, soit une baisse de 6 %. Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont demeurées le principal secteur d'activité, représentant environ 47 % de l'ensemble des opérations et 63 % du capital total investi. Les opérations dans le secteur des sciences de la vie ont représenté environ 23 % du flux d'affaires, mais seulement 10 % des investissements en capital, tandis que les secteurs des technologies propres et de l'agroentreprise ont représenté respectivement 17 % et 10 % de l'activité et des investissements. Les opérations concernant des investissements en phase tardive et de croissance ont représenté moins de 10 % du volume, mais plus de 60 % des capitaux investis, tandis que les investissements en phase préalable à l'amorçage et d'amorçage ont inversé cette attribution, représentant la part du lion de l'activité à 62 %, mais seulement une fraction de la valeur à 10 %. Bien que ces pondérations ne soient pas contre-intuitives, la baisse constante des investissements en capital totaux depuis 2021 pourrait indiquer une réticence de la part des investisseurs de capital de départ à investir sur le marché. L'activité relative aux placements liquidés demeure en difficulté au Canada : aucun premier appel public à l'épargne (PAPE) n'a été déclaré pour la deuxième année consécutive et seules 29 opérations de fusions et d'acquisitions ont été enregistrées, ce qui représente le total annuel le plus bas depuis plus d'une décennie.

Bien que l'activité d'investissement en capital-risque au Canada ait ralenti en 2025, l'Ontario a connu une hausse notable par rapport à l'année précédente, enregistrant le deuxième total annuel le plus élevé jamais observé. L'Ontario est demeuré le chef de file incontesté du capital-risque au Canada, saisissant 43 % du flux d'affaires et 57 % du montant total des investissements, et a mis fin à une série de baisses consécutives en glissement annuel après avoir enregistré des chiffres records en 2021. Au Canada, l'Ontario continue de se démarquer par rapport aux autres provinces. La Colombie-Britannique et le Québec ont connu une contraction importante en 2025, n'attirant que 50 % des capitaux d'investissement enregistrés en 2024, soit 1,4 et 1 milliard de dollars respectivement.

Le montant total des investissements en Ontario a atteint 4,6 milliards de dollars, répartis sur 247 opérations, ce qui ne représente que 90 % du flux d'affaires, mais une hausse de 56 % des investissements en capital par rapport aux 2,9 milliards de dollars investis dans le cadre de 279 opérations en 2024. Bien que l'augmentation de l'activité d'investissement laisse entrevoir un marché plus dynamique que celui d'autres provinces et territoires canadiens, qui ont enregistré des baisses en glissement annuel, une part disproportionnée des investissements a été concentrée sur un petit nombre de tours de financement importants. Il convient de noter que l'Ontario a enregistré la plus importante opération de capital-risque déclarée au Canada (1,034 milliard de dollars) en 2025, ainsi que 7 des 10 principales opérations au total, chacune dépassant les 100 millions de dollars. Sans ces opérations, l'Ontario aurait lui aussi continué à reculer par rapport aux sommets atteints en 2021, à l'instar des autres provinces.

[4] Sauf indication contraire, tous les statistiques, chiffres et données se rapportent à l'année civile et proviennent de l'ACCR.

Bien que l’activité d’investissement en 2025 se soit améliorée dans certains segments du marché à la suite de la contraction observée en 2022-2023, les conditions d’investissement globales sont demeurées difficiles et inégales à tous les stades des entreprises. Les investissements de capitaux ont été concentrés sur un nombre plus restreint d’opérations plus importantes, ce qui s’est traduit par une augmentation significative de l’envergure moyenne des opérations. Cette tendance donne à penser que les investisseurs ont continué à privilégier les entreprises mieux établies et en expansion, tandis que l’accès au capital restait difficile pour les entreprises en phase de démarrage ou de croissance. Dans l’ensemble, le marché a reflété un environnement d’investissement plus sélectif plutôt qu’un retour généralisé aux conditions antérieures à la contraction.

Le dernier budget de l’Ontario renforce l’écosystème provincial de l’innovation et du capital-risque dans le cadre d’une stratégie plus vaste visant à renforcer la résilience économique. Plus précisément, 90 millions de dollars ont été affectés à Croissance Ontario afin de catalyser les investissements dans les sciences de la vie (40 millions de dollars) et la défense nationale (50 millions de dollars). En augmentant les capitaux mis à la disposition des entreprises en démarrage nationales dans ces secteurs clés, le gouvernement réduit la dépendance à l’égard des marchés financiers étrangers, plus particulièrement les États-Unis, à un moment où les relations transfrontalières sont moins prévisibles. Conjointement avec les initiatives de R et D et le soutien à la commercialisation, l’Ontario, par l’intermédiaire de l’organisme, utilise le capital-risque comme un outil stratégique pour renforcer et protéger son économie de l’innovation, ainsi que pour conserver ses technologies de classe mondiale à forte croissance.

Rendement global pour l’exercice 2025-2026

Croissance Ontario a le plaisir de rendre compte de ses principaux résultats pour l’exercice s’étant terminé le 31 mars 2026.

Comme c’est souvent le cas pour les portefeuilles d’investissement en capital-risque, l’organisme s’attend à enregistrer à la fois des gains et des pertes au fil du temps. Pour l’exercice 2025-2026, l’organisme a atteint son objectif de maintenir un multiple net positif du capital d’au moins 1,20 fois pour l’ensemble de son portefeuille d’investissement. Au total, le rendement intermédiaire des investissements de l’organisme a atteint une valeur de 1,41 fois le multiple du capital[5] au 31 mars 2026, soit une légère baisse par rapport à la valeur de 1,43 au 31 mars 2025. Croissance Ontario s’attend à ce que son portefeuille continue de prendre de la valeur à long terme.

Les charges de fonctionnement rajustées exprimées en pourcentage du capital engagé étant de 0,38 % pour l’exercice 2025-2026, Croissance Ontario a atteint son objectif de ne pas dépasser 0,75 %. Ce chiffre se situe largement dans la fourchette habituelle de 0,50 % à 1,0 % correspondant aux frais de gestion généralement facturés par les fonds de fonds. Au 31 mars 2026, environ 75 % du capital engagé de l’organisme a été déployé.

Croissance Ontario continue de réaliser des progrès significatifs dans l’injection de capitaux dans les secteurs prioritaires déterminés par le gouvernement de l’Ontario, notamment la défense nationale et les sciences de la vie. L’organisme est en voie d’achever des engagements d’un montant de 34 millions de dollars pour les gestionnaires de fonds investissant dans la défense nationale et les technologies connexes, ainsi que des engagements supplémentaires de 28 millions de dollars pour les gestionnaires de fonds spécialisés dans les sciences de la vie. De même, l’organisme s’emploie activement à l’avancement d’un solide portefeuille d’investissements potentiels pour l’exercice à venir, ce qui permettra à Croissance Ontario de maintenir son élan en matière de soutien aux secteurs stratégiques et de stimulation de la croissance économique à long terme.

Les objectifs liés aux activités opérationnelles et au portefeuille d’investissement de Croissance Ontario ont été précédemment fixés dans le plan d’activités annuel de l’organisme et les résultats suivants ont été atteints entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026 pour l’exercice 2025-2026 :

[5] Le multiple du capital est présenté net des frais de gestion du fonds sous-jacent, des dépenses et de l’intérêt passif, et avant les coûts de fonctionnement de Croissance Ontario.

Activités opérationnelles de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan d'activités 2025-2028	Résultats obtenus à l'exercice 2025-2026
● Veiller à ce que les activités opérationnelles de Croissance Ontario soient gérées efficacement, y compris sa participation à titre de société en commandite à des fonds gérés à l'externe et les coinvestissements directs restants du Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE).	● Charges de fonctionnement rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des charges de dépréciation), exprimées en pourcentage du capital engagé dans les fonds d'investissement. ● Exigences législatives respectées. ● Attestation de conformité soumise chaque année au ministère pour confirmer que Croissance Ontario respecte dans une large mesure toutes les directives et politiques gouvernementales applicables. ● Les données relatives à l'approvisionnement demandées[6] ont été fournies à ApprovisiOntario en temps opportun.	● Les charges de fonctionnement exprimées en pourcentage du capital engagé ne doivent pas dépasser 0,75 %, ce qui correspond au point médian de 0,50 % à 1,0 % des frais de gestion généralement facturés par les fonds de fonds. ● Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis respectivement le 1er mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice. ● Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais prescrits. ● Sur demande, les données relatives à l'approvisionnement sont soumises à ApprovisiOntario dans les délais prescrits.	● Les charges de fonctionnement rajustées exprimées en pourcentage du capital engagé étaient de 0,38 % pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2026. ● Le plan d'activités annuel et le rapport annuel ont été soumis dans les délais prescrits. ● L'attestation de conformité a été soumise au ministère dans les délais prescrits. ● Les données relatives à l'approvisionnement demandées ont été soumises à ApprovisiOntario dans les délais prescrits.

[6] Les données peuvent comprendre les dépenses et la planification des achats, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan d'activités 2025-2028	Résultats obtenus à l'exercice 2025-2026
● Assurer la continuité des services opérationnels.	● Pourcentage de roulement du personnel. ● Le manuel de procédures internes est révisé et mis à jour chaque année. ● Le plan de continuité des activités est mis à jour chaque année. ● Un rapport sur les risques importants pour l'organisme est soumis au ministère chaque trimestre.	● Taux maximal de roulement du personnel de 15 % par année. ● Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. ● Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. ● Un rapport sur les risques importants pour l'organisme est soumis au ministère chaque trimestre dans les délais prescrits.	● Bien qu'un membre du personnel soit actuellement en détachement, ce qui représente un taux de roulement annuel de 12,5 %, le poste a été pourvu avec succès par un remplaçant de façon temporaire. ● Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. ● Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. ● Les rapports trimestriels sur les risques importants pour l'organisme ont été soumis au ministère dans les délais prescrits.

Portefeuille d'investissement de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus à l'exercice 2025-2026
● Veiller à ce que le portefeuille d'investissement soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de la province en matière de capital-risque.	● Nombre de nouveaux investissements de fonds stratégiques réalisés conformément au cadre d'investissement.	● Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds réalisés par exercice dans deux ou trois secteurs cibles tels qu'ils sont indiqués dans le cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds dans les années à venir dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de financement sur le marché.	● Quatre nouveaux engagements d'investissement de fonds ont été officiellement achevés au cours de l'exercice 2025-2026.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus à l'exercice 2025-2026
● Maintenir un multiple net positif du capital dans l'ensemble du portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	● Multiple net total du capital pour le portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	● Maintenir un multiple net moyen du capital du portefeuille d'au moins 1,20.	● Multiple net moyen du capital du portefeuille de 1,41 au 31 mars 2026[7].
● Assurer le suivi de l'activité du portefeuille tous les trimestres et établir un rapport annuel sur les indicateurs de rendement clés.	● Obtenir des indicateurs de rendement clés et d'autres mesures pertinentes auprès des gestionnaires de fonds chaque trimestre ou chaque année, conformément aux accords de société en commandite négociés.	● Tous les trimestres, des résumés de portefeuille comprenant des résumés d'activité et des résumés financiers sont reçus. Chaque année, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les résumés trimestriels des portefeuilles de chaque gestionnaire de fonds.	● Les résumés de portefeuille trimestriels et les indicateurs de rendement clés annuels reçus de chaque gestionnaire de fonds.
● Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais prescrits.	● Pourcentage d'appels de capitaux effectués dans les délais prescrits.	La quasi-totalité (95 % ou plus) des appels de capitaux est satisfaite dans les délais fixés par les gestionnaires de fonds respectifs.	● La quasi-totalité des appels de capitaux a été effectuée dans les délais prescrits.

[7] Le multiple du capital représente le rendement de Croissance Ontario avant les dépenses de l'organisme.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats obtenus à l'exercice 2025-2026
● Établir des relations et des réseaux clés[8] afin de recueillir des renseignements sur le marché en vue d'éventuels engagements d'investissement et de l'élaboration de politiques publiques en matière de capital-risque.	● Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres intervenants du capital-risque.	● Mobiliser un minimum de 12 gestionnaires de fonds par année qui recueillent activement des fonds et cherchent à obtenir un engagement d'investissement de la part de Croissance Ontario. ● Organiser au moins 50 réunions par année avec d'autres ressources et réseaux clés[9], ainsi qu'avec Investissements Ontario, afin de discuter de sujets d'intérêt commun, tels que les efforts visant à attirer des investissements pour favoriser la croissance tant des fonds de capital-risque que des entreprises à l'échelle locale.	● Plus de 40 gestionnaires de fonds actifs ont été mobilisés. ● L'objectif minimum de 50 réunions avec d'autres ressources et réseaux clés, y compris Investissements Ontario, a été atteint.

[8] Comprend les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises de technologie, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organisations axées sur l'innovation.
[9] Comprend les entreprises de technologie, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organisations axées sur l'innovation établis en Ontario.

Principales initiatives et résultats obtenus

Pour cette section, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- Les recettes et les dépenses de R et D ont été regroupées dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création et déclarées à Croissance Ontario à la fin de l'année civile. Étant donné que certains gestionnaires de fonds peuvent coinvestir en consortium, les chiffres totaux peuvent surestimer ces mesures en raison d'un double comptage potentiel.
- Au fur et à mesure que le portefeuille sous-jacent de Croissance Ontario se retire des investissements ou investit dans de nouvelles occasions, les facteurs d'incidence annuels, tels que l'emploi ou la production de recettes, augmenteront ou diminueront en conséquence. Par conséquent, une augmentation ou une diminution par rapport à l'année précédente ne peut pas être attribuée uniquement au rendement des investissements.
- Pour chaque fonds, les valeurs[10] relatives aux recettes, aux dépenses de R et D et à l'emploi sont celles du 31 décembre, telles qu'elles ont été communiquées par le gestionnaire du fonds.
- Tous les montants indiqués sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Une liste détaillée du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario se trouve à la note 6 « Investissements dans des sociétés en commandite » des notes sur les états financiers.
- L'effet de levier est la somme totale des capitaux investis par des tiers pour chaque dollar investi par Croissance Ontario dans des entreprises ontariennes.
- Au cours de l'exercice, Croissance Ontario a géré et continué à superviser sa participation à titre de société en commandite à chaque fonds de portefeuille, notamment en répondant en temps opportun aux appels de capitaux lancés par le gestionnaire du fonds.
- Les fonds ci-dessous sont classés par millésime (c.-à-d. l'année qui marque le début de la période d'investissement et du cycle de vie d'un fonds).

[10] Les recettes et les dépenses de R et D sont déclarées au 31 décembre 2025 et représentent les chiffres totaux de l'ensemble du portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création, tandis que l'emploi représente le nombre actuel d'employés. Étant donné que certains gestionnaires de fonds peuvent participer à des investissements en consortium, ces chiffres peuvent comprendre un certain degré de double comptage.

Fonds ontarien de capital-risque SC (FOCR)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2008	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners
Taille du fonds : 205,4 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 90 M$	Secteur d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario et axés sur la province

Nombre total d'entreprises :	7
Total des fonds :	9
Total engagé par fonds :	190,4 M$
Effet de levier sur les investissements[11] :	5×
Total investi, y compris l'effet de levier :	Plus de 1 G$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	7 G$
Dépenses de R et D :	1,4 G$
Nombre de personnes employées :	Plus de 1 600

Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2009	Gestionnaire du fonds : Croissance Ontario
Taille du fonds : 104,6 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 104,6 M$	Secteur d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques axées sur l'Ontario

Nombre total d'entreprises :	27
Total investi par fonds :	104,6 M$
Effet de levier sur les investissements :	3,96×
Total investi, y compris l'effet de levier :	518,7 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	1,06 G$
Dépenses de R et D :	468,2 M$

[11] L'effet de levier sur les investissements correspond au montant supplémentaire de capitaux investis par des tiers qu'un investissement attire pour chaque dollar investi par Croissance Ontario.

Northleaf Venture Catalyst Fund LP (NVCF)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2014	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners
Taille du fonds : 300 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 50 M$	Secteur d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Agnostique

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario et axés sur la province

Nombre total d'entreprises :	9
Total des fonds :	8
Total investi par fonds :	223 M$
Effet de levier sur les investissements :	7,9×
Total investi, y compris l'effet de levier :	Plus de 1,94 G$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	8,6 G$
Dépenses de R et D :	1,85 G$
Nombre de personnes employées :	Plus de 3 800

ScaleUp Venture Fund I LP (SUVF I)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2016	Gestionnaire du fonds : ScaleUp Venture Partners
Taille du fonds : 106 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 25 M$	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	17
Total investi par fonds :	46,2 M$
Effet de levier sur les investissements :	5,94×
Total investi, y compris l'effet de levier :	320,9 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	1,2 G$
Dépenses de R et D :	368 M$
Nombre de personnes employées :	1 132

Genesys Ventures III LP (Genesys III)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2016	Gestionnaire du fonds : Genesys Capital Management
Taille du fonds : 107 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 17 M$	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Engagement total	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	6
Total investi par fonds :	50,8 M$
Effet de levier sur les investissements :	5,89×
Total investi, y compris l'effet de levier :	349,9 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	52 M$
Dépenses de R et D :	240 M$
Nombre de personnes employées :	174

Yaletown Innovation Growth LP (IGF I)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2017	Gestionnaire du fonds : Yaletown Partners Inc.
Taille du fonds : 127,9 M$	Emplacement du fonds : Colombie-Britannique
Engagement de Croissance Ontario : 20 M$	Secteur d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	3
Total investi par fonds :	27,5 M$
Effet de levier sur les investissements :	4,25
Total investi, y compris l'effet de levier :	144,5 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	121 M$
Dépenses de R et D :	112 M$
Nombre de personnes employées :	165

Lumira Ventures III LP (Lumira III)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2017	Gestionnaire du fonds : Lumira Ventures
Taille du fonds : 178,6 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 23 M$	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Tardive

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	5
Total investi par fonds :	24,5 M$
Effet de levier sur les investissements :	6,06×
Total investi, y compris l'effet de levier :	172,9 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	705 M$
Dépenses de R et D :	366 M$
Nombre de personnes employées :	98

Amplitude Ventures I Fund LP (Amplitude I)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2019	Gestionnaire du fonds : Amplitude Ventures
Taille du fonds : 203,7 M$	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de Croissance Ontario : 10 M$	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	4
Total investi par fonds :	51,7 M$
Effet de levier sur les investissements :	8,66×
Total investi, y compris l'effet de levier :	499,7 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	35 M$
Dépenses de R et D :	203 M$
Nombre de personnes employées :	98

Whitecap Venture Partners V LP (Whitecap V)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Whitecap Venture Partners
Taille du fonds : 152 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 10 M$	Secteur d'investissement : Généraliste
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	6
Total investi par fonds :	35,3 M$
Effet de levier sur les investissements :	1,71×
Total investi, y compris l'effet de levier :	95,6 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	1

Incidence des investissements

Recettes :	29 M$
Dépenses de R et D :	24 M$
Nombre de personnes employées :	118

Maverix Growth Equity Fund I LP (Maverix I)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Maverix Private Equity
Taille du fonds : 367 M$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 15 M$ US	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	4
Total investi par fonds :	225,5 M$
Effet de levier sur les investissements :	1,6×
Total investi, y compris l'effet de levier :	585,8 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	1

Incidence des investissements

Recettes :	994 M$
Dépenses de R et D :	146 M$
Nombre de personnes employées :	954

Fonds d’investissement Panache Ventures II LP (Panache II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Panache Ventures
Taille du fonds : 98 M$	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de Croissance Ontario : 7,5 M$	Secteur d’investissement : TIC
État de l’investissement : Investissement actif	Phase d’investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d’entreprises :	18
Total investi par fonds :	15,8 M$
Effet de levier sur les investissements :	13,7×
Total investi, y compris l’effet de levier :	232,1 M$
Nouveaux investissements pour l’exercice 2025-2026 :	4

Incidence des investissements

Recettes :	23 M$
Dépenses de R et D :	23 M$
Nombre de personnes employées :	169

Northleaf Growth Fund (NGF)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners
Taille du fonds : 212 M$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 10 M$ US	Secteur d’investissement : TIC
État de l’investissement : Investissement actif	Phase d’investissement : Croissance

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d’entreprises :	4
Total investi par fonds :	23,9 M$
Effet de levier sur les investissements :	4,86×
Total investi, y compris l’effet de levier :	140 M$
Nouveaux investissements pour l’exercice 2025-2026 :	2

Incidence des investissements

Recettes :	2,07 G$
Dépenses de R et D :	145 M$
Nombre de personnes employées :	1 319

Yaletown Innovation Growth II LP (IGF II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Yaletown Partners Inc.
Taille du fonds : 199 M$	Emplacement du fonds : Colombie-Britannique
Engagement de Croissance Ontario : 13 M$	Secteur d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	3
Total investi par fonds :	44,7 M$
Effet de levier sur les investissements :	5,73×
Total investi, y compris l'effet de levier :	300,3 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	0

Incidence des investissements

Recettes :	504 M$
Dépenses de R et D :	59 M$
Nombre de personnes employées :	621

Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II LP (Brightspark II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Brightspark Ventures
Taille du fonds : 100 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 10 M$	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Initiale

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	7
Total investi par fonds :	11,5 M$
Effet de levier sur les investissements :	1,37×
Total investi, y compris l'effet de levier :	27,2 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	6

Incidence des investissements

Ce fonds en est encore aux premières étapes de son cycle de vie d'investissement; il est donc trop tôt pour présenter des mesures significatives relatives à l'incidence des investissements à ce stade.

Fonds d’investissement Luge II (Luge II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2023	Gestionnaire du fonds : Luge Capital
Taille du fonds : 92,8 M$	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 12 M$	Secteur d’investissement : TIC
État de l’investissement : Collecte de fonds	Phase d’investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d’entreprises :	3
Total investi par fonds :	9,9 M$
Effet de levier sur les investissements :	4,02×
Total investi, y compris l’effet de levier :	49,8 M$
Nouveaux investissements pour l’exercice 2025-2026 :	1

Incidence des investissements

Recettes :	6,4 M$
Dépenses de R et D :	2 M$
Nombre de personnes employées :	68

Garage Capital Fund V (Garage V)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : Garage Capital
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 3,9 M$ US	Secteur d’investissement : TIC
État de l’investissement : Investissement actif	Phase d’investissement : Initiale/précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d’entreprises :	22
Total investi par fonds :	13,7 M$
Effet de levier sur les investissements :	6,63×
Total investi, y compris l’effet de levier :	104,6 M$
Nouveaux investissements pour l’exercice 2025-2026 :	17

Incidence des investissements

Ce fonds en est encore aux premières étapes de son cycle de vie d’investissement; il est donc trop tôt pour présenter des mesures significatives relatives à l’incidence des investissements à ce stade.

Mistral Venture Partners IV (Mistral IV)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : Mistral Venture Partners
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 5 M$	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Statistiques sur les portefeuilles établis en Ontario

Nombre total d'entreprises :	5
Total investi par fonds :	4,7 M$
Effet de levier sur les investissements :	1,98×
Total investi, y compris l'effet de levier :	13,9 M$
Nouveaux investissements pour l'exercice 2025-2026 :	3

Incidence des investissements

Ce fonds en est encore aux premières étapes de son cycle de vie d'investissement; il est donc trop tôt pour présenter des mesures significatives relatives à l'incidence des investissements à ce stade.

Autres investissements

Les investissements récents de Croissance Ontario suivants sont actifs, mais n'ont pas actuellement une activité suffisante pour agréger les résultats :

Lumira Ventures IV LP (Lumira IV)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2021	Gestionnaire du fonds : Lumira Ventures
Taille du fonds : 222 M$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de CO : 11,7 M$ US	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Tardive

Climate Innovation Fund I LP (CIC I)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Climate Innovation Capital Inc.
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 5 M$ US	Secteur d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Amplitude Ventures Fund II (Amplitude II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2022	Gestionnaire du fonds : Amplitude Ventures
Taille du fonds : 192,1 M$ US	Emplacement du fonds : Québec
Engagement de Croissance Ontario : 11,5 M$ US	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Genesys Ventures IV LP (Genesys IV)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2023	Administrateur du fonds : Genesys Capital Management
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 15 M$	Secteur d'investissement : Sciences de la vie
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

McRock Fund III LP (McRock III)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : McRock Capital
Taille du fonds : 82 M$ US	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 11 M$ US	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Garage Opportunities Fund III (Garage Ops III)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2024	Gestionnaire du fonds : Garage Capital
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 3,5 M$ US	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Initiale/précoce

Yaletown Innovation Growth III LP (IGF III)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2025	Gestionnaire du fonds : Yaletown Partners Inc.
Taille du fonds : 100 M$	Emplacement du fonds : Colombie-Britannique
Engagement de Croissance Ontario : 15 M$	Secteur d'investissement : Technologies propres
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Précoce

Northleaf Growth Fund II (NGF II)

Renseignements sur le fonds

Millésime : 2026	Gestionnaire du fonds : Northleaf Capital Partners
Taille du fonds : Non divulguée publiquement	Emplacement du fonds : Ontario
Engagement de Croissance Ontario : 15 M$ US	Secteur d'investissement : TIC
État de l'investissement : Investissement actif	Phase d'investissement : Croissance

Développement de l’écosystème du capital-risque en Ontario

Au cours de l’exercice 2025-2026, Croissance Ontario a continué de soutenir la croissance et le développement de l’écosystème du capital-risque en Ontario grâce à un éventail d’activités stratégiques. L’organisme a mené des activités de mobilisation proactives auprès de fonds de capital-risque en vue d’obtenir des engagements d’investissement, ainsi que d’investisseurs, de leaders d’opinion de l’industrie de la technologie et d’experts en la matière. Ces activités de mobilisation ont permis de recueillir de précieux renseignements sur le marché, qui contribueront à éclairer et à influencer des politiques publiques efficaces pour le secteur du capital-risque au cours des années à venir. Croissance Ontario a également continué à conseiller le ministère et la province sur les questions relatives au capital-risque, au besoin.

Croissance Ontario a maintenu une forte présence lors d’événements clés de l’industrie, y compris :

- le sommet de l’investissement de l’Organisation ontarienne pour l’innovation dans les biosciences (OBIO);
- le sommet Canadian Innovation Exchange (CIX);
- la conférence annuelle de l’Association canadienne du capital de risque et d’investissement (ACCR);
- la conférence des investisseurs en santé de Bloom Burton & Co;
- le Women’s Private Capital Summit;
- l’Elevate Festival Toronto;
- la conférence de Marchés privés Canada;
- le forum mondial d’investissement de l’AIMA;
- le sommet mondial sur les écosystèmes 2025 de NorthGuide;
- l’AGRI Tech Venture Forum;
- le sommet canadien de la technologie financière;
- la conférence des investisseurs de Kensington;
- le Toronto Business Development Corporation LP & Investor TechWeek Event;
- le Forum canadien sur les investissements alternatifs;
- la conférence Capitalize Investors;
- le sommet mondial sur les écosystèmes.

La participation à ces événements est essentielle pour établir et entretenir des relations solides avec les investisseurs, les leaders d’opinion et les experts en la matière à l’échelle de l’écosystème de l’innovation. Ces relations renforcent la capacité de l’organisme d’obtenir des renseignements en temps opportun sur les activités de financement, de déterminer les nouveaux gestionnaires et de mieux comprendre les lacunes éventuelles relatives aux stades et aux secteurs ayant une incidence sur les entreprises technologiques ontariennes.

En prenant appui sur son expérience tant en matière d’investissements directs dans des entreprises que dans les fonds de capital-risque, Croissance Ontario continue de faire valoir son point de vue en menant des activités de sensibilisation proactives auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises ontariennes nouvelles et bien établies. Cela comprend la participation à des séances de questions aux investisseurs lors de conférences de l’industrie, la réponse aux demandes de renseignements reçues directement ou par l’intermédiaire du ministère, ainsi que la communication d’une rétroaction ciblée sur des domaines tels que les stratégies de financement, la thèse d’investissement et l’élaboration d’une proposition de valeur. Croissance Ontario a l’intention de poursuivre ses activités de mobilisation stratégiques auprès des intervenants de l’écosystème au cours des années à venir.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West
Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9
Canada

Tél. : 416 601-6150
Téléc. : 416 601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Croissance Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Croissance Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé, des gains et des pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Croissance Ontario au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Croissance Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Croissance Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Croissance Ontario ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Croissance Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Croissance Ontario.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Croissance Ontario à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Croissance Ontario à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 23 juin 2026

Croissance Ontario

État de la situation financière

Au 31 mars 2026

(montants en dollars canadiens)

	Notes	2026 $	2025 $
Actifs financiers			
Trésorerie		**100 321 747**	102 647 072
Titres négociables	4	**304 033 698**	284 967 520
Comptes débiteurs	5	**3 695**	9 101
Investissements dans des sociétés en commandite	6	**198 747 461**	182 018 622
Fonds ontarien de développement des technologies émergentes – FODTE	7 et 8	**1 312 500**	1 312 500
		604 419 101	570 954 815
Passif			
Comptes créditeurs et charges à payer	12	**746 214**	593 280
Actifs financiers nets		**603 672 887**	570 361 535
Actifs non financiers	14	**–**	–
Excédent accumulé		**603 672 887**	570 361 535
Engagements contractuels	11		
L'excédent accumulé se compose des éléments suivants :			
Excédent de fonctionnement accumulé		**603 104 830**	569 808 013
Gains de réévaluation accumulés		**568 057**	553 522
		603 672 887	570 361 535

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Croissance Ontario

État des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé

Exercice clos le 31 mars 2026
(montants en dollars canadiens)

	Notes	Budget $	2026 Réel $	2025 Réel $
Revenus				
Revenus d'intérêts		**10 345 315**	**10 338 725**	17 403 045
Revenu de placement sur la distribution à partir des fonds suivants :				
NVCF		**7 367**	**11 771**	1 421
FOCR		**20 090**	**20 090**	–
Genesys III		**–**	**–**	50407
Gain en capital réalisé sur les placements du FODTE		**–**	**–**	1 206
Gains en capital sur la distribution à partir des fonds suivants :				
NVCF		**15 048 310**	**17 209 910**	5 626 159
FOCR		**118 656**	**118 656**	2 131 432
FDE		**–**	**–**	1 459 300
Lumira III		**10 771 052**	**10 172 329**	358 639
Genesys III		**–**	**–**	5 897 103
Amplitude I		**–**	**195 322**	209 618
Lumira IV		**–**	**347 250**	–
Panache II		**–**	**25 732**	(43 912)
Garage III		**–**	**415 384**	–
Garage V		**–**	**84 773**	–
Whitecap V		**–**	**12 245**	–
(Pertes) gain de change	3	**(1 818 593)**	**(1 633 754)**	3 217 652
		34 492 197	**37 318 433**	36 312 070
Charges				
Remboursements au Ministère	12	**1 099 220**	**1 235 980**	1 197 329
Frais de gestion de la trésorerie	11	**47 422**	**51 502**	38 454
Frais de services professionnels	11	**514 457**	**309 652**	307 241
Dépenses des membres du conseil et des comités		**5 972**	**32 733**	7 270
Charge de créances douteuses		**–**	**–**	320 577
Perte de valeur des placements dans des sociétés en commandite	10	**–**	**2 391 749**	1 180 996
		1 667 070	**4 021 616**	3 051 867
Excédent annuel		**32 825 127**	**33 296 817**	33 260 203
Excédent de fonctionnement accumulé au début de l'exercice		**569 808 013**	**569 808 013**	536 547 810
Excédent de fonctionnement accumulé à la fin de l'exercice		**602 633 140**	**603 104 830**	569 808 013

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario

État des gains et des pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2026

(montants en dollars canadiens)

	Budget **$**	**2026 Réel** **$**	2025 Réel $
Gains de réévaluation accumulés au début de l'exercice	**553 522**	**553 522**	575 696
Gains (pertes) non réalisés attribuables à ce qui suit :			
Change	**–**	**–**	2 832
Titres négociables	**–**	**14 535**	(25 006)
	–	**14 535**	(22 174)
Gains de réévaluation accumulés à la fin de l'exercice	**553 522**	**568 057**	553 522

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2026

(montants en dollars canadiens)

	Budget **$**	**2026 Réel** **$**	2025 Réel $
Excédent annuel	**32 825 127**	**33 296 817**	33 260 203
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation	**–**	**14 535**	(22 174)
Augmentation des actifs financiers nets	**32 825 127**	**33 311 352**	33 238 029
Actifs financiers nets au début de l'exercice	**570 361 535**	**570 361 535**	537 123 506
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	**603 186 662**	**603 672 887**	570 361 535

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Croissance Ontario
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2026
(montants en dollars canadiens)

	2026	2025
	$	$
Activités de fonctionnement		
Excédent annuel	**33 296 817**	33 260 203
Perte de valeur des placements dans des sociétés en commandite	**2 391 749**	1 180 996
Gains réalisés à la vente de placements du FODTE	**–**	(1 206)
Gains réalisés sur les distributions à partir des sociétés en commandite	**(28 581 601)**	(15 638 339)
Revenus d'intérêts	**(10 338 725)**	(17 403 045)
Variation des soldes hors trésorerie liés au fonctionnement		
Comptes débiteurs	**5 406**	1 597 355
Comptes créditeurs et charges à payer	**152 934**	(1 374 825)
Intérêts reçus	**11 197 132**	17 431 572
	8 123 712	19 052 711
Activités de placement		
Produit de la cession et des rachats de titres négociables	**309 346 027**	503 184 644
Achat de titres négociables	**(329 256 077)**	(503 266 653)
Produit des placements dans des sociétés en commandite	**28 581 603**	15 981 447
Achat de placements dans des sociétés en commandite	**(32 070 235)**	(30 830 495)
Remboursement de capital des sociétés en commandite	**12 949 645**	10 822 643
Libération d'une retenue liée au FODTE	**–**	4 038
	(10 449 037)	(4 104 376)
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	**(2 325 325)**	14 948 335
Trésorerie au début de l'exercice	**102 647 072**	87 698 737
Trésorerie à la fin de l'exercice	**100 321 747**	102 647 072

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description des activités

Croissance Ontario (ou la « Société ») est une personne morale sans capital-actions, établie en vertu de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi »), qui a été promulguée le 1er février 2009 à titre d'organisme du ministère de la Recherche et de l'Innovation (le « MRI »). En juillet 2018, le ministère responsable a été restructuré pour devenir le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (collectivement, le « Ministère »). Au 31 mars 2026, Croissance Ontario relevait du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »).

Le cadre juridique de la Société est énoncé dans la Loi. Aux termes de l'article 4 de la Loi, la Société a pour objet de :

a) recevoir, détenir, gérer et administrer la participation du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC;

b) recevoir, détenir et administrer des biens, immeubles ou meubles, aux fins des objets visés ci-dessus;

c) réaliser les autres objets, placements ou catégories de placements que prescrivent les règlements.

Le *Règlement de l'Ontario 278/09*, pris en application de la Loi, prescrit des objets additionnels de la Société. Les placements suivants sont prescrits comme catégories de placements aux fins de l'article 4 de la Loi :

i) Des placements dans un fonds de capital-risque qui investit dans :

   1) des sociétés à but lucratif, si les placements dans le fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées;

   2) d'autres fonds de capital-risque qui investissent dans des sociétés à but lucratif si les placements dans l'autre fonds de capital-risque comprennent des placements dans des sociétés fermées.

ii) Des placements dans des sociétés à but lucratif qui sont :

   1) des sociétés fermées;

   2) des sociétés ouvertes, si la Société :

      a) a investi dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées;

      b) a investi dans un fonds de capital-risque visé à la disposition 1 qui a fait des placements directs ou indirects dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées.

iii) Des placements dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, au titre d'un portefeuille appelé, en français, Fonds ontarien de développement des technologies émergentes et, en anglais, Ontario Emerging Technologies Fund.

Les objets additionnels suivants de la Société sont prescrits aux fins de l'article 4 de la Loi :

1) Mettre sur pied des conférences ou des activités portant sur des questions liées au capital-risque, ou y participer.

2) Recueillir, analyser ou distribuer des renseignements sur des questions liées au capital-risque.

3) Fournir des conseils au gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les questions liées au capital-risque.

4) Entreprendre des activités qui s'apparentent ou se rattachent aux objets visés aux dispositions 1, 2 et 3.

1. Description des activités (suite)

Au 31 mars 2026, la Société possédait des placements en capital-risque dans 25 fonds : 1) le Fonds ontarien de capital-risque SC – FOCR; 2) le Northleaf Venture Catalyst Fund LP – NVCF; 3) le Fonds Démarrage et expansion I – FDE; 4) le Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown I – Yaletown I; 5) Lumira Ventures III LP – Lumira III; 6) Genesys Ventures III LP – Genesys III; 7) Amplitude Ventures I LP – Amplitude I; 8) Lumira Ventures IV LP – Lumira IV; 9) le Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown II – Yaletown II; 10) Whitecap Venture Partners V LP – Whitecap V; 11) le Panache Ventures Investment Fund II 2022 LP – Panache II; 12) le Maverix Growth Equity Fund I, LP – Maverix I; 13) le Climate Innovation Capital Fund I LP – CIC I; 14) le Northleaf Growth Fund (Canada) LP – NGF; 15) Amplitude Ventures II LP – Amplitude II; 16) le Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II – Brightspark II; 17) Genesys Ventures IV LP – Genesys IV; 18) le Fonds d'investissement Luge II – Luge II; 19) McRock Fund III LP– McRock III; 20) Mistral Venture Partners IV LP – Mistral IV; 21) le Garage Capital Fund V LP – Garage V; 22) Garage Capital Opportunities III LP – Garage Opportunities III; 23) le Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown III – Yaletown III; 24) le Northleaf Growth Fund II LP – NGF II; et 25) le Fonds ontarien de développement des technologies émergentes – FODTE, respectivement.

Comme l'exige la directive pour les agences et les nominations, la Société et le ministre ont conclu un protocole d'entente qui définit les relations opérationnelles, administratives, financières et autres qui existent entre le ministre, le Ministère et la Société.

Croissance Ontario demande une exonération de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À titre d'entité provinciale incluse dans l'annexe A d'un accord de réciprocité fiscale entre le Canada et l'Ontario, Croissance Ontario peut demander le remboursement de la taxe de vente harmonisée (la « TVH »). En vertu du modèle de paiement et de remboursement, Croissance Ontario paie la TVH sur les fournitures et les services taxables, puis demande un remboursement de la TVH acquittée.

La province de l'Ontario considère Croissance Ontario comme une entreprise opérationnelle dont l'exercice financier prend fin également le 31 mars.

2. Résumé des principales méthodes comptables

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP »), établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada. Les principales méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

Titres négociables

Les placements dans des titres qui sont négociés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur au 31 mars, et tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de réévaluation liés à un placement en particulier sont reclassés dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé lorsque ce placement est liquidé. La juste valeur comprend la valeur des intérêts courus, le cas échéant.

Les placements dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au coût. Les pertes de valeur, autres que temporaires, sont comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé quand elles surviennent.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Investissements dans des sociétés en commandite

Les investissements dans les sociétés en commandite sont classés comme instruments financiers et sont comptabilisés au coût, en fonction du capital appelé par leur associé commandité respectif. Puisque ces investissements ne sont pas négociés sur un marché actif, leur juste valeur ne peut être aisément déterminée. Les investissements font ultérieurement l'objet d'un test de dépréciation annuellement, et toute perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (le « FODTE »)

Les investissements dans le FODTE sont classés comme des instruments financiers et sont comptabilisés au coût ou évalués à la juste valeur selon qu'il existe ou non un marché actif pour les titres. Les placements du FODTE cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière, et tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de réévaluation sont reclassés dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé quand un placement est déprécié ou cesse d'être comptabilisé. Les pertes de valeur, autres que temporaires, sont inscrites dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé lorsqu'elles sont comptabilisées. La juste valeur comprend la valeur des intérêts courus ou des dividendes à payer, selon le cas.

Si un investissement du FODTE n'est pas négocié sur un marché actif, il est évalué au coût. Les investissements du FODTE font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, et toute perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

Les intérêts courus, les dividendes et les gains réalisés à la vente d'investissements du FODTE sont inscrits de la façon décrite ci-après sous la rubrique « Comptabilisation des produits ». Si la Société dispose d'éléments d'information indiquant que les sommes dues seront perçues, ces sommes sont comptabilisées comme des sommes à recevoir; sinon, une réserve correspondant à ces sommes est constituée. Si, dans un exercice ultérieur, la Société reçoit une somme qui avait été radiée, celle-ci est inscrite à titre de recouvrement d'un montant auparavant jugé irrécouvrable. Les sommes radiées ou recouvrées sont comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé pendant l'exercice au cours duquel la radiation ou le recouvrement a lieu.

Juste valeur et dépréciation

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs de la Société correspond à peu près à leur juste valeur, étant donné l'échéance immédiate ou rapprochée de ces instruments financiers.

Les investissements dans les sociétés en commandite ont été inscrits au coût. Les fonds n'ont pas de prix coté sur un marché actif. Compte tenu de sa méthode d'évaluation de la dépréciation, la Société peut soumettre périodiquement ses placements dans les fonds à des tests afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable qui indiquerait une perte de valeur. S'il est déterminé que le placement s'est déprécié, il est ramené à la nouvelle valeur comptable, et la perte de valeur en résultant est immédiatement comptabilisée dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Juste valeur et dépréciation (suite)

Les investissements effectués dans les sociétés comprises dans le portefeuille du FODTE sont inscrits au coût, lequel représente la juste valeur au moment de l'acquisition. Les placements dans le FODTE cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur au 31 mars. Tout gain ou toute perte non réalisé est comptabilisé dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'investissement cesse d'être comptabilisé, les gains ou pertes étant alors comptabilisés à l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. Tous les autres placements du FODTE sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Dans le cadre du processus de déclaration à la province de l'Ontario, la Société doit procéder à des évaluations périodiques des placements du FODTE afin de déterminer s'ils ont subi une moins-value durable qui indiquerait une perte de valeur.

S'il est déterminé que les placements se sont dépréciés, ils sont ramenés à la nouvelle valeur comptable, et les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. En outre, dans la mesure où un titre détenu dans le FODTE est un instrument financier hybride comportant un dérivé incorporé, comme une option de conversion en actions, ce dérivé doit être évalué à la juste valeur à l'acquisition, à moins que ce dérivé ne soit lié à des instruments de capitaux propres non cotés et qu'il ne doive être réglé à la livraison de ces instruments, auquel cas le dérivé doit être évalué au coût. Pour les produits dérivés classés à la juste valeur, la valeur est d'abord déterminée en fonction d'un cours sur un marché actif ou, en l'absence d'un tel cours, en appliquant une technique d'évaluation appropriée.

Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Dans le cas des titres négociables et des investissements du FODTE, les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice conformément au contrat d'achat et dans la mesure où il est prévu qu'ils seront recouvrés.

Les revenus de dividende sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel la Société devient en droit de recevoir le dividende en question, conformément aux modalités de l'émission des actions.

Les gains réalisés à la vente de placements du FODTE sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel la Société devient en droit de recevoir le produit, conformément aux modalités de la disposition respective.

Les produits tirés des distributions provenant des investissements dans les sociétés en commandite sont comptabilisés au cours de l'exercice au cours duquel la Société devient en droit de recevoir la distribution, conformément aux modalités de l'entente de société en commandite respective.

Croissance Ontario a conclu un certain nombre d'ententes de paiement de transfert visant le FODTE, le NVCF, le FDE, le Fonds d'actions pour le secteur des technologies propres, le Fonds de capital-risque en sciences de la vie et le FOCR, dont le financement reçu représente les sommes transférées à la Société par le Ministère. Le financement est comptabilisé lorsque les sommes sont reçues. Le Fonds d'actions pour le secteur des technologies propres est une initiative dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à investir un montant de 20 M$ auprès de Yaletown I. Le Fonds de capital-risque en sciences de la vie est une initiative dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à investir un montant de 23 M$ auprès de Lumira III, de 17 M$ auprès de Genesys III et de 10 M$ auprès d'Amplitude. Le FOCR fait référence à l'initiative du Fonds ontarien de capital-risque, dans le cadre de laquelle la Société s'est engagée à ce jour à investir un montant de 11,7 M$ US auprès de Lumira IV, de 13 M$ auprès de Yaletown II, de 10 M$ auprès de Whitecap V, de 7,5 M$ auprès de Panache II, de 15 M$ US auprès de Maverix I, de 5 M$ US auprès de CIC I, de 10 M$ US auprès de NGF, de 11,5 M$ US auprès d'Amplitude II, de 10 M$ auprès de Brightspark II, de 20 M$ auprès de Genesys IV, de 12 M$ auprès de Luge II, de 11 M$ US auprès de McRock III, de 7,5 M$ auprès de Mistral IV, de 3,9 M$ US auprès de Garage V, de 3,5 M$ US auprès de Garage Opportunities III, de 15 M$ auprès de Yaletown III et de 15 M$ US auprès de NGF II.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Catégories de charges

Les frais de gestion de la trésorerie représentent principalement les frais payés à l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») pour la gestion de la trésorerie et pour des services connexes.

Les honoraires professionnels représentent les montants payés à des tiers fournisseurs de services.

Les jetons de présence des membres du conseil d'administration et des comités représentent les sommes qui leur sont versées, conformément à la politique de rémunération des membres du conseil d'administration et des comités, laquelle est conforme à la directive concernant les organismes et les nominations. En 2015, l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») a décrété que les personnes fournissant des services à temps partiel pour lesquels elles reçoivent une allocation quotidienne doivent être traitées comme des employés aux fins de l'impôt uniquement. Ainsi, la TVH peut ne pas être facturée pour ces services puisque a) l'ARC ne les considère pas comme un produit imposable et b) l'assurance-emploi est applicable. Ces personnes ne peuvent pas cotiser au Régime de pensions du Canada pour ces services.

Les remboursements au Ministère représentent des charges directes de Croissance Ontario réglées par le Ministère en son nom à des fins administratives seulement.

Conversion des devises

Les gains et les pertes de change sur les éléments monétaires sont immédiatement comptabilisés dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé. Les gains et les pertes de change non réalisés sur les titres négociables et les placements dans les fonds sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes de change non réalisés sont reclassés, passant de l'état des gains et des pertes de réévaluation à l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé lorsque l'instrument financier cesse d'être comptabilisé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations ont une incidence sur les montants constatés de l'actif et du passif, sur la présentation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et sur les montants constatés des revenus et des charges pour la période. Ces estimations sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont examinées périodiquement pour tenir compte de nouveaux renseignements lorsqu'ils sont disponibles. Les estimations importantes comprennent l'évaluation des investissements du FODTE. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Instruments financiers

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant des instruments financiers. Cette note contient des renseignements sur l'exposition de Croissance Ontario à chacun de ces risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une partie manque à ses obligations. La Société considère que les obligations des gouvernements de l'Ontario et du Canada sont relativement sans risque (note 4).

3. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ait de la difficulté à obtenir du financement pour répondre aux besoins prévus et imprévus en liquidités associés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en détenant de la trésorerie ou des investissements très liquides. De plus, le Ministère verse des fonds à la Société pour lui permettre de respecter ses obligations, au besoin.

Risque de change

Le risque de change est le risque lié aux résultats des activités de la Société découlant de la fluctuation des taux de change et du degré de leur volatilité. L'exposition de la Société au risque de change est limitée à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars américains ainsi qu'aux placements du FODTE libellés en dollars américains qu'elle détient. Croissance Ontario ne couvre pas son exposition au dollar américain. Au 31 mars 2026, la Société avait une exposition nette au dollar américain de 47 097 302 $ US (63 052 360 $ US en 2025).

Une appréciation ou une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain au 31 mars 2026 entraînerait une incidence de 2 354 865 $ US à l'état des gains et des pertes de réévaluation (3 152 618 $ US en 2025) et serait sans incidence sur l'excédent de fonctionnement. Dans les faits, les résultats de négociations pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'incidence pourrait être significative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier soit défavorablement touchée par une variation des taux d'intérêt. Afin de réduire au minimum le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt, la Société gère l'exposition à ce risque dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières courantes. Le principal risque pour la Société à cet égard est lié à ses titres négociables à court terme et aux placements du FODTE. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt pour les titres négociables est minime, puisque les placements sont détenus pour une durée de trois ans ou moins de façon à s'aligner sur les prélèvements des sociétés en commandite prévus par leurs gestionnaires de fonds respectifs.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison de la variation des prix du marché ou de facteurs propres à un investissement en particulier. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur. Les titres négociables consistent en des bons du Trésor, qui ne sont pas assujettis à un risque de prix considérable. Au 31 mars 2026, si la valeur des investissements dans les titres négociables, les sociétés en commandite et le FODTE avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur des investissements aurait varié de 10 002 998 $ (9 166 556 $ en 2025). Les investissements dans les fonds effectués par l'intermédiaire des sociétés en commandite ou du FODTE sont hautement illiquides, n'ont pas un prix de marché facilement déterminable et se font généralement dans de jeunes entreprises pour lesquelles la valeur ultime du placement, lors de toute disposition éventuelle par Croissance Ontario, est intrinsèquement imprévisible.

Le rendement de ces investissements est tributaire de facteurs propres à chaque société (comme la performance financière, la viabilité du produit et la qualité de la gestion) et de facteurs externes (comme le contexte économique et les progrès technologiques des concurrents). La valeur comptable du portefeuille du FODTE est évaluée au coût, moins toute perte de valeur durable à la date de l'état de la situation financière. Toutefois, les montants qui pourraient être réalisés ultimement pourraient différer de façon significative.

4. Titres négociables

La Société peut investir à titre temporaire de l'argent dont elle n'a pas besoin immédiatement pour réaliser ses objets dans les titres suivants :

a) Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne.

b) Comptes et certificats de dépôt à court terme portant intérêt émis ou garantis par une banque à charte, société de fiducie, coopérative d'épargne ou caisse populaire.

La Société peut recevoir des distributions de ses investissements en capital-risque sous forme de trésorerie et de titres. Si les titres sont cotés en bourse, ils sont reclassés en tant que titres négociables.

La valeur des placements dans des titres négociables aux 31 mars se présentait comme suit :

	2026		2025	
	Valeur nominale	**Juste valeur**	Valeur nominale	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Bons du Trésor de la province de l'Ontario échéant entre le 15 avril 2026 et le 6 janvier 2027, taux d'intérêt nominal moyen de 0,00 %	**83 169 000**	**82 310 429**	69 449 000	68 636 753
Bons du Trésor de la province de l'Ontario échéant entre le 15 avril 2026 et le 10 novembre 2026, taux d'intérêt nominal moyen de 0,00 %	**223 864 000**	**221 723 269**	218 664 000	216 330 767
	307 033 000	**304 033 698**	288 113 000	284 967 520

La juste valeur comprend tout intérêt couru sur les bons du Trésor.

La juste valeur des titres négociables peut varier selon les taux d'intérêt. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, une variation de 1 % des taux d'intérêt se traduirait par une incidence de 3 040 337 $ (2 849 675 $ en 2025) sur les résultats des activités.

5. Comptes débiteurs

En tant qu'organisme régi par l'annexe A, Croissance Ontario doit se conformer au modèle de paiement et de remboursement de la TVH sur les achats directs. La Société paie la TVH sur ses achats et soumet ensuite une demande mensuelle de remboursement à l'Agence du revenu du Canada. Au 31 mars 2026, les remboursements de TVH à recevoir se chiffraient à 3 695 $ (9 101 $ en 2025).

L'indemnisation générale de Generac a pris fin le 1er décembre 2022; toutefois, les fonds étaient détenus en mains tierces dans l'attente de la résolution d'un litige en cours concernant la contrefaçon d'un brevet. L'indemnisation spéciale de Generac de 320 577 $ a été libérée et remise à l'acheteur, et elle a été comptabilisée en tant que créance douteuse en avril 2024. Le fonds de dépenses de Generac a été libéré en janvier 2025.

6. Investissements dans des sociétés en commandite

La Société investit dans 24 (20 en 2025) sociétés en commandite. Les engagements en capital sont versés aux sociétés en commandite selon le montant et le moment établis par le commandité respectif afin de répondre aux besoins de financement de la société en commandite. Les distributions des sociétés en commandite sont versées selon le montant et le moment établis par le commandité respectif. Certaines distributions peuvent être assujetties aux dispositions de restitution de la convention de société en commandite respective. Les investissements en capital-risque ont un horizon de placement à long terme et sont considérés comme des actifs à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les investissements de la Société dans des sociétés en commandite au 31 mars 2026 :

Société en commandite	**Engagement total $**	**Engagement non encore appelé $**	**2026 Coût des investissements* $**	2025 Coût des investissements* $
Fonds ontarien de capital-risque SC – FOCR	**90 000 000**	**900 537**	**1 342 726**	3 052 670
Northleaf Venture Catalyst Fund LP – NVCF	**50 000 000**	**—**	**38 588 556**	45 216 875
Fonds Démarrage et expansion I – FDE	**25 000 000**	**621 754**	**24 378 246**	24 378 246
Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown I – Yaletown I	**20 000 000**	**2 400 000**	**14 972 234**	14 972 234
Lumira Ventures III LP – Lumira III	**23 000 000**	**324 208**	**15 845 101**	18 276 700
Genesys Ventures III LP – Genesys III	**17 000 000**	**2 138 565**	**7 527 939**	6 819 301
Amplitude Ventures I LP – Amplitude I	**10 000 000**	**1 617 548**	**6 657 194**	6 379 858
Lumira Ventures IV LP – Lumira IV (note 1)	**16 308 630**	**2 574 812**	**9 746 744**	10 848 416
Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown II – Yaletown II	**13 000 000**	**4 030 000**	**8 970 000**	7 670 000
Whitecap Venture Partners V LP – Whitecap V	**10 000 000**	**3 733 214**	**6 251 329**	5 189 935
Panache Ventures Investment Fund II 2022 LP – Panache II	**7 500 000**	**3 009 623**	**4 373 433**	3 677 094
Maverix Growth Equity Fund I, LP – Maverix I (note 1)	**20 908 500**	**5 227 125**	**15 363 446**	11 258 246
Climate Innovation Capital Fund I LP – CIC I (note 1)	**6 969 500**	**796 373**	**6 010 932**	4 835 587
Northleaf Growth Fund LP – NGF (note 1)	**13 939 000**	**3 484 750**	**10 325 429**	7 569 129
Amplitude Ventures II LP – Amplitude II (note 1)	**16 029 850**	**8 309 376**	**7 595 196**	5 365 002
Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II – Brightspark II (note 1)	**10 000 000**	**6 762 294**	**3 244 401**	1 830 891
Genesys Ventures IV LP – Genesys IV (note 1)	**20 000 000**	**15 445 246**	**4 603 730**	2 089 061
Fonds d'investissement Luge II – Luge II (note 1)	**12 000 000**	**8 446 801**	**3 553 199**	1 141 561
McRock Fund III LP – McRock III (note 1)	**15 332 900**	**13 112 717**	**2 196 101**	447 816
Mistral Venture Partners IV LP – Mistral IV (note 1)	**7 500 000**	**5 175 000**	**2 325 000**	1 000 000
Garage Capital Fund V LP – Garage V (note 1)	**5 450 148**	**4 087 611**	**1 446 772**	—
Garage Capital Opportunities III LP – Garage Opportunities (note 1)	**4 878 650**	**2 536 898**	**1 929 753**	—
Fonds de croissance et d'innovation de Yaletown III – Yaletown III (note 1)	**15 000 000**	**13 500 000**	**1 500 000**	—
Northleaf Growth Fund II LP – NGF II (note 1)	**20 908 500**	**20 908 500**	**—**	—
	450 725 678	**129 142 952**	**198 747 461**	182 018 622

* Le coût des investissements représente le total des fonds versés à la société en commandite, déduction faite des distributions de remboursement de capital de la part de la société en commandite et de toute charge pour perte de valeur.

Note 1 : Engagements payables en dollars américains. Engagements non appelés en fonction du taux de change au 31 mars 2026.

7. Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (le « FODTE »)

Le FODTE a été créé en juillet 2009 avec l'aide du gouvernement de l'Ontario, qui s'est engagé à investir 250 M$. Le FODTE, en tant que fonds de co-investissement direct, investit dans des entreprises novatrices à fort potentiel, avec d'autres investisseurs qualifiés qui ont fait leurs preuves. Le fonds investit dans trois secteurs stratégiques : a) les technologies propres, b) les médias numériques et les technologies de l'information et des communications et c) les sciences de la vie et les technologies de la santé de pointe.

Le 30 mai 2012, la Société a cessé temporairement d'investir dans le cadre du FODTE pour une période indéterminée. Cette décision n'a pas porté atteinte à sa capacité de continuer à faire des investissements de suivi dans des sociétés existantes du portefeuille.

8. Investissements dans le FODTE

Les investissements dans le FODTE peuvent prendre la forme de titres de capitaux propres, de bons de souscription ou de titres de créance convertibles négociés en dollars canadiens (« $ CA ») ou en dollars américains (« $ US »). Le tableau ci-dessous résume les investissements dans le FODTE aux 31 mars :

	2026			2025		
	Coût d'acquisition*	**Valeur comptable**	**Éléments éventuels****	Coût d'acquisition*	Valeur comptable	Éléments éventuels**
	$	**$**	**$**	$	$	$
En $ CA	**1 687 500**	**1 312 500**	**—**	1 687 500	1 312 500	—

* Représente le coût historique, déduction faite des placements liquidés et des placements radiés.

** Investissements de suivi que la Société s'est engagée à effectuer, mais qui n'ont pas encore été effectués.

Tous les investissements ont été faits en conformité avec les directives du FODTE. Au 31 mars 2026, le portefeuille du FODTE comprenait des placements dans une société, qui représentait 0,22 % de l'actif net (une société qui représentait 0,23 % en 2025). Le calcul des pourcentages exclut les placements dépréciés dans des sociétés dont la valeur comptable est symbolique ou nulle.

Un total de 61 592 (61 592 en 2025) actions de Peraso Inc. sont actuellement détenues en mains tierces pour Croissance Ontario dans le cadre de l'opération de Peraso Inc. La valeur de ces actions est exclue des investissements dans le FODTE, car les restrictions sur ces actions font en sorte que la valeur pourrait ne pas être réalisée. En raison de l'incertitude relative à la réalisation, le revenu provenant de ces actions sera présenté lorsqu'il sera libéré.

9. Revenu de placement dans le FODTE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, la Société n'a comptabilisé aucun revenu de placement résultant d'investissements dans le FODTE (revenu de 1 206 $ en 2025).

10. Perte de valeur des investissements dans des sociétés en commandite

Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, la direction a déterminé des pertes de valeur des investissements dans des sociétés en commandite de 2 391 749 $ (1 180 996 $ en 2025), lesquelles ont été comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'excédent de fonctionnement accumulé.

11. Engagements contractuels

Outre les engagements d'investissement auprès des différentes sociétés en commandite décrits à la note 6, Croissance Ontario a les engagements contractuels décrits ci-dessous :

- En vertu d'une entente de services financiers conclue entre l'OOF et Croissance Ontario, l'OOF fournit des services et des activités de gestion de placements et de trésorerie pour Croissance Ontario. L'OOF est l'organisme de la province de l'Ontario chargé de fournir des services financiers et des services centralisés de gestion de trésorerie au gouvernement. Croissance Ontario rémunère l'OOF pour ces services en fonction des actifs gérés et lui rembourse les frais associés aux activités connexes sur une base de recouvrement des coûts.
- En vertu du contrat conclu entre LP Analyst et Croissance Ontario, LP Analyst fournit des services-conseils en placement, notamment en matière de stratégie de sélection de placements, des services et des activités de contrôle diligent pour les nouveaux placements potentiels dans des fonds, des conseils d'affaires à l'appui des négociations, ainsi que des services de surveillance du portefeuille et de présentation de rapports. Croissance Ontario verse des honoraires à un taux fixe ou horaire pour ces services et ces activités, respectivement.
- En vertu du contrat conclu entre WCO Professional Corporation (« WCO ») et Croissance Ontario, WCO exerce des fonctions comptables liées aux activités de Croissance Ontario. Croissance Ontario verse des honoraires à un taux horaire pour ces services.

12. Comptes créditeurs

La Société et le Ministère exercent leurs activités respectives sur la base du partage des coûts. La Société rembourse au Ministère certaines dépenses engagées en son nom. Il peut s'agir, entre autres, des dépenses liées aux salaires, aux avantages sociaux, aux attributions pour la technologie de l'information par membre du personnel, aux installations et aux services juridiques externes, et des frais liés aux services de conception de sites Web, de traduction en français et d'autres services.

La comptabilisation et l'évaluation de tout remboursement font l'objet d'un rapprochement annuel entre la Société et le Ministère, et la nature ainsi que l'étendue des services fournis par le Ministère doivent être approuvées.

La Société comptabilise les charges admissibles remboursables au Ministère dans ses comptes créditeurs selon les estimations présentées par le Ministère, lesquelles peuvent être vérifiées de façon indépendante par la Société. Au 31 mars 2026, les remboursements payables à terme échu s'élevaient à 397 280 $ (442 867 $ en 2025).

Au 31 mars 2026, le solde de 348 934 $ (150 413 $ en 2025) représentait les montants dus à terme échu à divers fournisseurs de services et commanditaires.

13. Opérations entre apparentés

Au 31 mars 2026, la Société avait conclu des opérations entre apparentés avec le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « MDECEC »), l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et la province de l'Ontario.

Croissance Ontario n'a aucun actif lié aux immobilisations corporelles ou passif à long terme. Elle est assujettie à une politique en vertu de laquelle le Ministère ou un autre organisme public assure la gestion des actifs et des passifs utilisés pour la prestation de services à la Société, ou découlant de la prestation de ces services (par exemple la paie, les installations, les services publics, les services liés aux technologies de l'information et aux communications, etc.).

13. Opérations entre apparentés (suite)

Croissance Ontario dispose de ressources limitées pour émettre des chèques ou effectuer des virements bancaires afin de payer ses fournisseurs directs et ses fournisseurs de services. Avec l'approbation du bureau du contrôle financier du Ministère, Croissance Ontario se sert de l'accès du Ministère aux Services communs de l'Ontario (les « SCO ») pour payer indirectement la plupart de ses fournisseurs et fournisseurs de services. Les SCO comptabilisent ces paiements au moyen du Système intégré de gestion de l'information financière (le « SIGIF ») du gouvernement dans les centres de coûts du Ministère. Le Ministère facture ces montants à Croissance Ontario chaque trimestre aux fins de remboursement.

La prestation de services à la Société par un tiers est assujettie à une politique de remboursement en fonction des coûts de ces services ou des honoraires prévus aux termes d'une entente de niveau de service.

14. Actifs non financiers

La Société n'a pas d'immobilisations corporelles ou de charges payées d'avance. Un inventaire des fournitures de bureau est réalisé aux fins d'utilisation et comptabilisé en charges pour l'exercice pendant lequel les achats ont lieu. Le coût total de ces fournitures n'a pas d'incidence significative sur les états financiers, et l'on s'attend à ce qu'elles soient utilisées moins de un an après la date d'achat.

15. Événements postérieurs à la date des états financiers

Après la fin de l'exercice, la Société s'est engagée à investir un montant de 13 M$ US auprès de Lumira Ventures V LP.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Responsabilisation et responsabilités

Croissance Ontario est un organisme de la Couronne provinciale, créé en vertu de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario*. Le cadre de responsabilisation est défini dans le Protocole d'entente entre le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et le président de Croissance Ontario (le ministre), qui énonce les rôles et les responsabilités de chaque partie; ce document est disponible sur le site Web de Croissance Ontario.

Croissance Ontario est régie par un conseil d'administration (le conseil) nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le conseil relève du ministre par l'intermédiaire de son président, ainsi que par l'intermédiaire du ministre, à l'Assemblée législative. Le conseil exerce un rôle de supervision, en surveillant la gestion des activités et des affaires de Croissance Ontario, afin de veiller à la réalisation du mandat de l'organisme. Les normes de conduite des administrateurs sont définies dans un code de conduite approuvé par le conseil.

Deux comités sont chargés d'aider le conseil à superviser la gestion de Croissance Ontario :

a) Le comité de vérification et de gestion des risques aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance en matière d'audit, de rapports financiers, de gestion des risques et de contrôles internes. Voici les membres actuels de ce comité :
    - Richard Robarts, président;
    - Thomas Matthews, vice-président;
    - Vikram Khurana;
    - Norm Cappell.

b) Le comité de gouvernance et des ressources humaines aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance concernant 1) les structures et pratiques de gouvernance de Croissance Ontario et 2) les programmes et pratiques de Croissance Ontario en matière de ressources humaines liés à la rémunération, à l'évaluation du rendement et à la formation.
    Voici les membres actuels de ce comité :
    - Elspeth Murray, présidente;
    - Victor Severino, vice-président;
    - Bryan Smith;
    - Peter Jelley.

Le président et chef de la direction de Croissance Ontario est chargé de gérer les opérations quotidiennes et les activités courantes de l'organisme, et rend compte du rendement de Croissance Ontario au conseil. Le président et chef de la direction et les membres du personnel de Croissance Ontario sont nommés conformément à la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*.

Ressources humaines

Croissance Ontario continue de mener ses activités avec une petite équipe composée de huit équivalents temps plein, tout en gérant un portefeuille d'investissements en pleine croissance et un éventail de responsabilités de plus en plus vaste en matière de surveillance, de conformité et de rapports financiers. L'augmentation du nombre d'investissements, conjointement avec l'évolution des directives, des politiques et des procédures gouvernementales, a entraîné un élargissement de la portée des travaux et une pression accrue exercée sur le personnel existant.

Étant donné la capacité limitée de l'organisme en matière de dotation en personnel, la continuité des activités et la planification de la relève demeurent des considérations opérationnelles clés. Afin de garantir des opérations prudentes et d'assurer la continuité, Croissance Ontario continue de faire appel à un nombre limité de fournisseurs de services externes possédant une expertise spécialisée dans des domaines tels que l'évaluation des fonds, l'audit et les services comptables. Ces fournisseurs viennent compléter les ressources internes et aident l'organisme à répondre à ses exigences opérationnelles et en matière de production de rapports.

Au cours de l'exercice 2026-2027, la principale priorité de Croissance Ontario en matière de ressources humaines sera de collaborer avec le ministère afin de mettre en place une structure de rémunération harmonisée avec celle d'organismes provinciaux semblables, tout en continuant à demander du personnel supplémentaire ou la possibilité de recruter du personnel de manière autonome, de sorte que l'organisme puisse s'acquitter de la charge de travail accrue, renforcer ses capacités internes pour assurer la continuité des activités et réduire sa dépendance à l'égard des fournisseurs de services externes.

Exigences en matière de rapports financiers

Croissance Ontario prépare des états financiers annuels vérifiés conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public canadien. Les états financiers sont examinés par le comité de vérification et de gestion des risques et approuvés par le conseil. Les états financiers annuels sont vérifiés par le vérificateur externe indépendant de Croissance Ontario, qui exprime une opinion sur la question de savoir s'il présente les résultats financiers de manière équitable et conformément aux normes Conseil sur la comptabilité dans le secteur public canadien. Ces états financiers vérifiés sont déposés à l'Assemblée législative dans le cadre du rapport annuel. Les états financiers non vérifiés sont préparés tous les trimestres et présentés au comité de vérification et de gestion des risques et au conseil.

Contrôles internes

La direction est chargée d'établir et de maintenir des contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers, de protéger les actifs de Croissance Ontario et de gérer ses responsabilités.

Pour s'acquitter de sa responsabilité en matière de fiabilité et d'actualité de l'information financière, Croissance Ontario utilise un système complet de contrôles internes, y compris des contrôles organisationnels et procéduraux. Le système de contrôle interne comprend ce qui suit :

- Planification globale des activités;
- Communication écrite des politiques et procédures régissant la conduite organisationnelle et la gestion des risques;
- Répartition des tâches;
- Tenue et conservation de dossiers détaillés;
- Délégation de pouvoirs responsable et responsabilisation personnelle;
- Sélection et formation minutieuses du personnel;
- Tenue à jour des politiques en matière de risques comptables et financiers.

Dans le cadre de son plan d'activités annuel, Croissance Ontario procède à une évaluation globale des risques à l'échelle de l'organisation et élabore des stratégies d'atténuation appropriées.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peter Jelley, président

Peter Jelley possède plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des services bancaires d'investissement et du capital-investissement. Il est président-directeur général de Bulldog Capital Partners Inc., une banque d'investissement de Toronto spécialisée dans le capital-investissement pour les entreprises axées sur la croissance. M. Jelley est président du conseil d'administration du Groupe Santé Andlauer et siège également au conseil d'administration de plusieurs sociétés privées, dont Hamilton ETFs, des partenaires de la Légion (Sénateurs d'Ottawa) et Bluwatr Canada Inc. M. Jelley est bénévole de longue date au sein du York Mills Minor Hockey Club. Il vit avec sa femme Allison et leurs quatre enfants à East York, en Ontario. M. Jelley est titulaire d'un baccalauréat ès arts spécialisé de l'Université de King's College, d'une maîtrise en sciences (économie) de la London School of Economics et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School.

Leslie Lewis Westhaver, vice-présidente

Leslie Lewis Westhaver est cadre responsable de la stratégie financière et ancienne investisseuse en capital-investissement. Elle occupe actuellement le poste de dirigeante principale des finances chez Q4 Inc. Avant de se joindre à Q4, Mme Lewis Westhaver exerçait les fonctions de dirigeante principale des finances chez Avanti Software et dirigeait le service de financement des entreprises au sein de PowerSchool, où elle a joué un rôle de premier plan dans le PAPE de PowerSchool au NYSE. Son expérience en capital-investissement comprend des postes à la Onex Corporation et au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario après avoir commencé sa carrière dans les services bancaires d'investissement à la CIBC. Mme Lewis Westhaver a également été conseillère en politique fiscale, commerciale et financière internationale auprès du ministre des Finances du gouvernement du Canada. Elle est une ancienne athlète de l'équipe nationale canadienne de kayak et elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Acadia.

Dans le cadre de son engagement communautaire, elle est membre du conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, de Croissance Ontario et du Centre sportif panaméricain de Toronto. Mme Lewis Westhaver a également reçu le titre IAS.A. de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Elspeth Murray, membre

Elspeth Murray est doyenne associée des programmes de maîtrise en administration des affaires et de maîtrise à la Stephen J.R. Smith School of Business de l'Université Queen's et professeure agrégée en stratégie et entrepreneuriat. Mme Murray est membre des conseils d'administration de la Trinity College School, d'Analytics for Life et de Homestead Land Holdings, et ex-vice-présidente du Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation. Elle est titulaire d'un doctorat de l'Ivey Business School de l'Université Western Ontario, d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat ès sciences en informatique et en mathématiques de l'Université Queen's.

Vikram Khurana, membre

Vikram (Vik) Khurana est actuellement président du Toronto Business Development Centre (TBDC), un incubateur d'entreprises de premier plan reconnu à l'échelle locale, nationale et mondiale pour ses efforts visant à favoriser la croissance des nouvelles entreprises nouvelles et émergentes en Ontario. De plus, M. Khurana agit à titre de chef de la direction de Brampton Bhive, un incubateur d'entreprises internationales en démarrage, en partenariat avec la Ville de Brampton et son District de l'innovation.

Il siège à plusieurs conseils d'administration, y compris Croissance Ontario, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, et il est administrateur de la Fondation communautaire de Postes Canada. Entrepreneur en série, il a fondé plusieurs entreprises multinationales, dont Prudential Consulting, Inc. et Leading System Consultants, et a conseillé des entreprises en démarrage, des petites et moyennes entreprises ainsi que des organisations multinationales à divers titres.

M. Khurana a été membre du conseil d'administration d'Exportation et développement Canada, de FinDev Canada, du Dean's Council de la Ted Rogers School of Management de l'Université Ryerson, de l'Office des normes techniques et de la sécurité, de la Fondation Asie Pacifique Canada et du comité consultatif de la Chambre de commerce Indo-Canada. Il a également investi dans diverses entreprises en démarrage à titre d'investisseur providentiel. Il a été membre honoraire du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Mount Sinai à Toronto.

M. Khurana a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la Reine pour son travail dans la collectivité à titre de collecteur de fonds et de secouriste en cas de catastrophe.

Bryan Smith, membre

Bryan Smith est cofondateur et directeur général de ThinkData Works, une entreprise technologique établie à Toronto spécialisée dans le traitement et l'amélioration des données pour les gouvernements, les banques et les entreprises clientes au Canada et à l'échelle internationale. Avant cela, il a été conseiller principal en matière de politiques auprès du président du Conseil du Trésor du Canada, où il a contribué à la mise en œuvre de l'« éthique de l'optimisation des ressources » du gouvernement, ce qui a permis de réaliser des économies annuelles de plus de 7 milliards de dollars. M. Smith est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Wilfrid Laurier.

Richard Robarts, membre

Richard Robarts est directeur principal du segment Marchés principaux, secteur commercial de RBC pour le Sud-Ouest de l'Ontario, où il dirige une équipe de souscripteurs de crédit. Auparavant, M. Robarts était vice-président associé de la gestion des risques de crédit commercial pour le Groupe Banque TD responsable de l'approbation des prêts dans le segment des moyennes entreprises pour les succursales commerciales de l'Ontario. Il était auparavant directeur et chef des institutions financières américaines pour les Transactions bancaires mondiales de Valeurs Mobilières TD, couvrant les banques américaines et les institutions financières non bancaires (y compris les entreprises de technologie financière). De même, M. Robarts a occupé divers postes au sein des services bancaires aux entreprises et d'investissement de Valeurs mobilières TD et a commencé sa carrière en tant que cofondateur d'une jeune entreprise dans le domaine d'Internet à l'époque point-com. Dans le cadre de sa participation à la vie communautaire, il a dirigé la campagne de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile de la TD, il a été le principal collecteur de fonds de la vente aux enchères caritative dans le cadre de la campagne Underwriting Hope de Valeurs mobilières TD et un membre actif du Royal Canadian Yacht Club en tant qu'ancien champion du monde, membre de l'équipe nationale de voile et finaliste des essais olympiques. M. Robarts est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Ivey Business School de l'Université Western et d'un diplôme en ingénierie de l'Université de Windsor.

Thomas Mathews, membre

Thomas Mathews est un avocat bilingue résidant à Toronto, qui exerce dans le domaine du contentieux civil, commercial et pénal. Il est membre des barreaux de l'Ontario et du Québec, et représente des clients dans les deux provinces. M. Matthews a précédemment siégé au conseil d'administration du Conseil des affaires Inde-Québec. Passionné des affaires publiques, il aime écrire sur des questions politiques et commerciales, et a été publié dans des journaux nationaux et locaux. Originaire d'Ancaster, en Ontario, M. Mathews est diplômé du programme d'arts et de sciences de l'Université McMaster et détient des diplômes en droit de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa. Il est membre du Bay Street Rugby Football Club.

Norm Cappell, membre

Norm Cappell est cofondateur et ancien codirecteur général de SAVVYY, une plateforme hypothécaire numérique qui alimente les banques et autres institutions de prêt. Auparavant, M. Cappell était chef des marchés financiers chez Borrowell, une entreprise de technologie financière canadienne de vente directe aux consommateurs. Chez Borrowell, il a dirigé le partenariat novateur de l'entreprise avec la CIBC et a conclu les premiers accords d'écoulement pour les prêts en ligne. De 2011 à 2015, M. Cappell a dirigé les activités relatives aux obligations à haut rendement de RBC Marchés des Capitaux au Canada, en s'appuyant sur son expérience en matière de financement à effet de levier chez Citadel et Merrill Lynch à New York. Il a commencé sa carrière en tant qu'avocat spécialisé dans les marchés financiers internationaux et le financement des entreprises, chez Cahill Gordon à New York et Allen & Overy à Londres. M. Cappell est titulaire d'un doctorat en droit de la Harvard Law School et d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Californie à Berkeley.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du conseil d'administration, y compris la rémunération totale des membres au cours de l'exercice 2025-2026, qui est déterminée sur une base journalière. La liste des membres des comités du conseil d'administration figure dans la section « Gouvernance d'entreprise » ci-dessus.

Administrateur	**Date de la première nomination**	**Fin du mandat actuel**	**Présence aux réunions du conseil d'administration et des comités**	**Rémunération versée[12] en 2025-2026**
Peter Jelley (président)	22 déc. 2025	21 déc. 2028	1	-
Leslie Lewis Westhaver (vice-présidente – actuellement en congé)	28 janv. 2021	9 févr. 2028	2	4 125,00 $
Elspeth Murray	11 avr. 2018	8 avr. 2027	6	-
Vikram Khurana	9 juill. 2020	8 juill. 2026	7	2 700,00 $
Bryan Smith	6 août 2020	5 août 2026	5	-
Richard Robarts	18 févr. 2021	17 févr. 2027	8	2 100,00 $
Thomas Mathews	14 oct. 2021	13 oct. 2027	8	1 900,00 $
Norm Cappell	16 janv. 2025	15 janv. 2028	6	1 600,00 $

Le mandat de Daniel Nowlan au sein du conseil d'administration a pris fin en décembre 2025 et il n'a reçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2025-2026.

[12] Les montants indiqués peuvent également comprendre des demandes d'indemnisation de l'exercice précédent, en raison de retards dans leur présentation aux fins de traitement au cours de l'exercice 2025-2026.

POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de son plan d'activités annuel, Croissance Ontario procède à une évaluation globale des risques à l'échelle de l'organisation et élabore des stratégies d'atténuation appropriées. Le plan de gestion des risques de Croissance Ontario est fondé sur les directives et les politiques de la province. Le plan de gestion des risques prend en compte la gestion des risques internes et externes. Le cadre du plan de gestion des risques de Croissance Ontario comprend, entre autres, les risques suivants :

- Risques financiers;
- Risques liés aux ressources humaines;
- Risques opérationnels;
- Risques stratégiques.

En plus du plan d'activités annuel de Croissance Ontario, une évaluation détaillée des risques est fournie deux fois par année au conseil d'administration. Le conseil d'administration est également informé de l'exposition réelle ou éventuelle aux risques au moyen de mises à jour communiquées régulièrement par le président et chef de la direction.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2026-2027

La dernière lettre de mandat de l'organisme a établi plusieurs priorités à l'échelle du gouvernement pour tous les organismes[13], ainsi que des priorités propres à Croissance Ontario. Pour l'exercice 2026-2027, l'organisme mettra l'accent sur les orientations stratégiques suivantes :

1. Gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable, en tirant parti des recettes autogénérées pour appuyer pleinement les activités d'exploitation.

2. Soutenir l'évolution continue de l'écosystème du capital-risque de l'Ontario grâce à des investissements stratégiques dans des fonds de capital-risque, tout en conservant un solide bilan de rendements positifs nets pour la province.

3. Élargir l'activité d'investissement dans des fonds de capital-risque de démarrage et de stade précoce, plus particulièrement dans le secteur des sciences de la vie, afin de combler l'écart de financement relevé dans la taille des opérations (entre 2 et 10 millions de dollars), favoriser la création de réserves de capitaux supplémentaires à ce stade et maintenir un portefeuille global bien équilibré.

4. Veiller à ce que tous les investissements du fonds Capital-risque Ontario (fonds CRO) respectent le cadre d'investissement de l'organisme et s'harmonisent avec les priorités actuelles du gouvernement, notamment la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario, ainsi que le soutien aux fonds de capital-risque à forte croissance qui permettent aux entreprises ontariennes d'atteindre une envergure mondiale.

    a. Affecter les 90 millions de dollars supplémentaires engagés dans le budget de 2025 de l'Ontario au fonds CRO, dont 50 millions de dollars destinés à des fonds de capital-risque établis en Ontario axés sur les technologies à l'appui de la défense nationale et des technologies connexes, et 40 millions de dollars destinés à des fonds appuyant les entreprises du secteur des sciences de la vie et la biofabrication.

    b. Intégrer dans le rapport annuel les renseignements pertinents, notamment la ventilation des investissements réalisés par secteur et par stade, le tout harmonisé avec les engagements du gouvernement.

5. Collaborer avec Investissements Ontario afin d'harmoniser les efforts visant à attirer des investissements et de favoriser la croissance tant des fonds de capital-risque que des entreprises établis en Ontario.

[13] On s'attend à ce que les organismes régis par un conseil d'administration contribuent à la protection de l'Ontario en offrant de meilleurs services, ainsi qu'en favorisant l'innovation et l'optimisation des ressources.

COORDONNÉES

Pour toute question d'ordre général, veuillez communiquer avec Croissance Ontario à l'adresse suivante :

Croissance Ontario
BX7-250, rue Yonge
30e étage, bureau 3001
Toronto (Ontario) M5B 2L7

Courriel : ventureontario@ontario.ca
Site Web : www.ventureontario.ca/fr

Pour recevoir toute partie du présent rapport, ou le rapport en entier, en médias substituts plus accessibles, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : ventureontario@ontario.ca.